



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **6 avril 2009**

Délibération n° 2009-0683

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Interventions sur le réseau d'eau potable - Sécurité de la ressource en eau et de sa distribution - Programmes de travaux annuels 2009 sur opérations globalisées - Individualisations d'autorisations de programmes**

service : **Direction générale - Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Ariagno

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 mars 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 7 avril 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havarid, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Serres, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Desseigne (pouvoir à M. Imbert Y), Mme Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), M. Blein (pouvoir à M. Longueval), Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Rivalta (pouvoir à M. Terracher), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Coste (pouvoir à Mme Chevallier), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Dubos (pouvoir à M. Goux), MM. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Galliano (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Kabalo (pouvoir à Mme Pédrini), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Flaconnèche), M. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Sangalli (pouvoir à M. Colin), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéremian (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Genin, Louis, Mme Palleja.

Séance publique du 6 avril 2009**Délibération n° 2009-0683**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Interventions sur le réseau d'eau potable - Sécurité de la ressource en eau et de sa distribution - Programmes de travaux annuels 2009 sur opérations globalisées - Individualisations d'autorisations de programmes**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 mars 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le programme 2009 des opérations globalisées dans le domaine de l'eau potable s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées par le plan de mandat 2009/2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008.

Ainsi ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine pour la gestion du cycle de l'eau au titre de l'axe d'intervention - garantir l'alimentation en eau potable de la population du Grand Lyon.

Ce programme annuel d'actions et de travaux peut être décliné en actions et travaux concernant le patrimoine communautaire en matière d'eau potable.

Ces actions concernent :

- les interventions sur le réseau d'eau potable,
- les interventions pour assurer la sécurité de la ressource en eau potable,
- les interventions pour assurer la sécurité de l'adduction et de la distribution en eau potable.

Le service gère un patrimoine actuel de 3750 kms de canalisations, 900 kms de branchements, 11 sites de captage, 13 stations de pompage, 52 réservoirs, 31 stations relais, 12 surpresseurs, pour une capacité de production de 550 000 m³/jour sur le captage principal de Crépieux Charmy et 85 000 mètres cubes par jour sur les captages périphériques.

Le service finance, construit et fait exploiter par les fermiers du service l'ensemble des équipements et ouvrages qui concourent à la production et à la distribution de l'eau potable sur le territoire qu'il a en gestion.

1 - Les interventions sur réseaux d'eau potable

Les actions et travaux proposés sur réseaux d'eau potable peuvent être détaillés comme suit :

- études diverses sur réseaux : 219 600 € TTC, soit 183 612 € HT,
- interconnexions secteur Vénissieux : 59 800 € TTC, soit 50 000 € HT,
- chloration en réseau secteur SDEI : 179 400 € TTC, soit 150 000 € HT.

L'Agence de l'eau apporte au titre de ces études des aides estimées à 100 000 €.

- des travaux réalisés pour le compte de tiers pour une prévision de dépenses de 300 000 € TTC soit 250 836,12 € HT. Une recette perçue auprès des tiers pour un montant de 250 836,12 € HT majorée de 10 % de frais de service soit 275 919,73 € est prévue. La charge nette sur ce poste s'élève donc à 25 083,61 €,

- un programme prévisionnel de travaux, d'un montant de 5 740 800 € TTC (soit en charge nette 4 800 000 € HT), et qui ne concerne que les opérations de moins de 200 000 € HT, s'inscrit dans un cadre plus large d'opération incluant le programme de celles comprises entre 200 000 et 500 000 € HT d'un montant total de 4,4 M € TTC qui seront soumises au Conseil ultérieurement.

L'ensemble de ce programme prévisionnel de travaux permettra de dépasser le ratio de 90 % des investissements consacrés à la rénovation (renouvellement et réhabilitation) du patrimoine de la Communauté urbaine. Ce programme se décompose en trois grandes familles :

a) - Opérations de création de réseau

Ces opérations sont avant tout liées au programme pluriannuel de fiabilisation du réseau consécutif à la réalisation de l'étude de sécurité sur le réseau d'eau potable de l'ensemble de l'agglomération.

Six opérations ont été identifiées dans différentes communes :

Commune	Adresse	Objet
agglomération		desserte en eau potable des zones U
agglomération		réhabilitation ouvrages de transfert et de stockage
Jonage	RN jusqu'au chemin du Vivier	pose 600 ml DN150 (sécurisation)
Saint Didier au Mont d'Or	entre le réservoir et la départementale 73 (rue Ampère)	pose d'une nouvelle conduite DN 200 dur 600 ml (sécurisation)
Saint Priest	chemin de la Pierre Blanche	pose de 350 m de canalisation en fonte ductile diamètre 150 mm
Saint Priest	rue Alphonse Daudet	maillage de réseau par 50 m diamètre 60 mm (sécurisation)
Vénissieux	avenue d'Oschazt/avenue Marcel Cachin	construction d'un réseau eau potable diamètre 150 mm sur 280 m
Vénissieux	carrefour du 11 Novembre, rue Descartes	création d'un poste de comptage en vue de pose d'une interconnexion 650 ml DN 300 et 250. 1ère tranche (sécurisation)

b) - Opérations de rénovation du réseau (renouvellement et réhabilitation)

Les opérations de renouvellement constituent la partie majeure du programme de travaux.

27 opérations ont été identifiées dans les différentes communes, représentant un montant de 3,7 M € TTC :

Commune	Adresse	Objet
agglomération		réfection des chaussées après travaux de renouvellement Proforma effectués par les fermiers
Charbonnières les Bains	chemin du Coucou qui chante/rue du Bois de la Lune	renouvellement de conduite eau potable 600 m de diamètre 100 mm
Charly	rue de l'Eglise	renouvellement conduite eau potable 290 m diamètre 150 mm
Craponne	avenue Damichon	renouvellement conduite eau potable 340 m de diamètre 150 mm

Craponne	rue du Tourillon et résidence du Tourillon	renouvellement canalisation eau potable 250 m diamètre 150 mm et 190 m diamètre 60 mm
Décines Charpieu	rue du Sablon	renouvellement réseau
Feyzin	impasse Bel Air	renouvellement fonte grise pose 100 m diamètre 60 mm
Feyzin	rue Louis Auguste Lumière	renouvellement canalisation vétuste fonte grise pose 170 m diamètre 100 et 300 m diamètre 60 mm
Genay	impasse de la Roue	canalisation diamètre 60 mm sur 155 m
Givors	chemin du Château d'eau	renouvellement conduite eau potable 250 m de diamètre 100 mm
Givors	rue Vieille du Bourg	renouvellement conduite eau potable 400 m de diamètre 100 mm
Irigny	place de la Croix Jaune	renouvellement canalisation eau potable 50 m de diamètre 150 mm
Limonest	chemin du Bois d'Ars	renouvellement 500 m diamètre 80 mm
Limonest	route de la Glante	renouvellement 300 m diamètre 100 mm
Lyon 4°	rue Jullien	renouvellement de 115 ml de DN 150 et 12 branchements
Lyon 6°	rue Félix Jacquier (bd des Belges à Duquesne)	construction de 2700 ml de canalisation fonte DN 100
Lyon 7°	boulevard Yves Farges (Midine)	renouvellement de 250 ml de DN 100
Lyon 8°	rue Louis Cézard	renouvellement de 200 m de 80 mm et 100 m de 100 mm
Meyzieu	rue de Marseille (entre rue de Grenoble et rue d'Azieu)	renouvellement canalisation fonte grise DN 150 ml par une canalisation fonte ductile DN 150 ml
Oullins	boulevard de l'Yzeron	renouvellement conduite eau potable 160 m diamètre 150 mm et 300 m diamètre 100 mm
Oullins	rue Ferrer	renouvellement conduite eau potable 230 m diamètre 100 mm
Pierre Bénite	rue Henri Brosse	renouvellement de conduite eau potable 370 m diamètre 100 mm
Rillieux la Pape	chemin de la Croix	renouvellement de 190 m diamètre 150 mm
Rillieux la Pape	rue de la République	renouvellement de 160 m diamètre 125 mm par 160 m de diamètre 100 mm

Saint Didier au Mont d'Or	chemin des Rivières	reprise de la conduite 500 m diamètre 100 mm (2° phase)
Sathonay Camp	avenue du val de Saône	renouvellement de conduite en fonte grise. Pose de 250 m environ depuis la rue de la République jusqu'aux immeubles collectifs 10 branchements - 1 pl. à reprendre - 4 raccords
Tassin la Demi Lune	rue François Mermet	renouvellement canalisation eau potable 220 m diamètre 100 mm
Villeurbanne	rue Raspail	renouvellement de 110 ml DN 100

Il s'agit le plus souvent de travaux de renouvellement ciblés sur des tronçons présentant un historique de nombreuses casses, survenant sur les parties les plus dégradées du réseau (souvent sur d'anciennes fontes grises) et recensées par les délégataires (Veolia et SDEI) et par la Communauté.

c) - Autres opérations

Deux opérations ont été identifiées :

Commune	Adresse	Objet
Lyon 2°	rue Dugas-Mont bel (parking des archives)	restructuration secteur lié à aménagement parking des archives
Sathonay Camp	avenue val de Saône	restructuration de la desserte 70 m de conduite diamètre 100 mm - 190 m de conduite diamètre 60 mm - 6 branchements (immeubles)

Ces opérations sont liées à des problèmes de restructuration du réseau, soit un total :

- de dépenses au titre des réseaux de 6 499 600,00 € TTC, soit 5 434 448,16 € HT,
- de recettes de 375 919,73 €,
- de charge nette de 5 058 528,43 €.

2 - Les interventions pour assurer la sécurité de la ressource en eau potable

Diverses interventions sur les champs captant sont envisagées :

- | | | |
|---|---------------|----------------------|
| - expertise du champ captant de Crépieux/Charmy | 70 000 € TTC | soit 58 528,42 € HT |
| - dépollution du site Rubina à Décines Charpieu | 59 800 € TTC | soit 50 000,00 € HT |
| - suivi nature (La Garenne à Meyzieu) et Crépieux/Charmy | 14 352 € TTC | soit 12 000,00 € HT |
| - captage des 4 Chênes, bilan et diagnostics | 23 920 € TTC | soit 20 000,00 € HT |
| - diagnostics solvants chlores captages Curis au Mont d'Or | 150 000 € TTC | soit 125 418,06 € HT |
| - mise en place de haies et panneaux d'information sur divers captages | 35 880 € TTC | soit 30 000,00 € HT |
| - Napely et Rosaly : suivi des applications pour scénario pollution et modélisation | 65 780 € TTC | soit 55 000,00 € HT |
| - diverses études | 15 000 € TTC | soit 12 541,80 € HT |
| - enquêtes publiques pour DUP (Miribel et Crépieux) | 95 000 € TTC | soit 79 431,44 € HT |

Par ailleurs, l'Agence de l'eau apporte, au titre de ces actions, des aides qui peuvent être estimées à 190 000 €, soit un total :

- de dépenses au titre de la sécurité de la ressource de 529 732,00 € TTC, soit 442 919,73 € HT,
- de recettes de : 190 000,00 €,
- de charge nette de : 252 919,73 €.

3 - Les interventions spécifiques pour assurer la sécurité de la distribution

Diverses interventions et études sont envisagées pour assurer la sécurité de la distribution :

- reprise de génie civil sur la station des 4 Chênes à Saint Priest : 59 800,00 € TTC, soit 50 000,00 € HT,
- télégestion secteur Générale des Eaux-SDEI : 150 000,00 € TTC, soit 125 418,06 € HT,
- expertise d'ouvrages
(suivi génie civil sur château d'eau et stations de pompage) : 119 600,00 € TTC, soit 100 000,00 € HT,
- station des ardelets - étude de dimensionnement : 30 000,00 € TTC, soit 25 083,61 € HT.

Le renouvellement des branchements en plomb sur le territoire de la Communauté urbaine : le renouvellement de la partie publique des branchements en plomb recensés sur le territoire de la Communauté urbaine doit être réalisé pour respecter la directive européenne et fait l'objet de campagnes annuelles de renouvellement contractuelles.

Ces campagnes, initialisées en 1998, devraient se dérouler sur 15 années. Il est proposé d'affecter 1 300 000 € TTC, soit 1 086 956,52 € HT, au financement communautaire de ces campagnes, chaque intervention représentant un coût unitaire moyen de 1 300 € HT hors réfections de chaussées.

Ces campagnes de renouvellement réalisées sous maîtrise d'ouvrage communautaire et dans le cadre des obligations des fermiers font l'objet d'aides de l'Agence de l'eau pour un montant prévisionnel de 1 400 000 €, sur la base des dépenses réalisées par la Communauté urbaine et par les fermiers et d'une aide par branchement de 400 € (sur la base de 3 500 branchements renouvelés).

La poursuite des renouvellements de réseaux en amiante ciment sur les communes de Saint Priest et Mions dans le cadre d'un programme initié en 1997, pour une durée de 15 ans environ, selon le détail prévisionnel suivant pour un montant de 450 000,00 € TTC, soit 376 254,18 € HT :

- Saint Priest : 100 m de canalisation de diamètre 100 mm et 150 m de canalisation de diamètre 60 mm rue Maryse Bastié,
- Mions : 250 m de canalisation de diamètre 100 mm, allée des Mésanges,
- Mions : 410 m de canalisation de diamètre 100 mm, rue Hector Berlioz,

soit un total de 910 mètres de canalisation de divers diamètres renouvelés pour 2009 dans le cadre de cette enveloppe, soit un total de dépenses, au titre de la sécurité de la distribution :

- dépenses : 2 109 400,00 € TTC, soit 1 763 712,37 € HT
- recettes : 1 400 000,00 €
- charge nette : 363 712,37 €.

Il est demandé au Conseil sa validation pour les programmes de travaux annuels 2009 sur les opérations globalisées :

- réseau d'eau potable,
- sécurité de la ressource en eau potable,
- sécurité de la distribution en eau potable,

dans le cadre de l'axe d'intervention Garantir l'alimentation en eau potable de la population du Grand Lyon et de décider de l'individualisation des autorisations de programmes correspondantes :

- réseau d'eau potable (opération n°1816) :

- . en dépenses : 6 499 600,00 € TTC, soit 5 434 448,16 € HT
- . en recettes : 375 919,73 €
- . en charge nette : 5 058 528,43 €,

- sécurité de la ressource en eau potable (opération n°1822) :

. en dépenses : 529 732,00 € TTC, soit 442 919,73 € HT
 . en recettes : 190 000,00 €
 . en charge nette : 252 919,73 €,

- sécurité de la distribution en eau potable (opération n°1810) :

. en dépenses : 2 109 400,00 € TTC, soit 1 763 712,37 € HT
 . en recettes : 1 400 000,00 €
 . en charge nette : 363 712,37 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Valide les programmes de travaux annuels 2009 sur les opérations globalisées :

- réseau d'eau potable,
- sécurité de la ressource en eau potable,
- sécurité de la distribution en eau potable,

dans le cadre de l'axe d'intervention Garantir l'alimentation en eau potable de la population de la Communauté urbaine.

2° - Décide de l'individualisation des autorisations de programmes correspondantes :

a) - réseau d'eau potable (opération n° 1816) :

- en dépenses 6 499 600,00 € TTC, soit 5 434 448,16 € HT
 - en recettes 375 919,73 €
 - en charge nette 5 058 528,43 €

b) - sécurité de la ressource en eau potable (opération n° 1822) :

- en dépenses 529 732,00 € TTC, soit 442 919,73 € HT
 - en recettes 190 000,00 €
 - en charge nette 252 919,73 €

c) - sécurité de la distribution en eau potable (opération n° 1810) :

- en dépenses 2 109 400,00 € TTC, soit 1 763 712,37 € HT
 - en recettes 1 400 000,00 €
 - en charge nette 363 712,37 €.

Et ont signé les membres présents,
 pour extrait conforme,
 le président,
 pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 avril 2009.